



**AULA**  
AGENCE D'URBANISME  
DE L'ARTOIS

## **OFFRE DE STAGE EN URBANISME COMMERCIAL**

### **Contexte**

Outil d'ingénierie territoriale créé en 2005, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) apporte à ses partenaires son expertise sur les questions d'observation, de planification urbaine et de stratégie territoriale.

L'Agence couvre un territoire de 590 000 habitants organisé, d'une part, autour du Pôle Métropolitain de l'Artois, constitué notamment des Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), de Lens-Liévin (CALL), et, d'autre part, d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural formé des Communautés de Communes Ternois Com et 7 Vallées.

L'Agence accompagne en outre la CABBALR et le PETR Ternois 7 Vallées dans la révision de leurs Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) respectifs.

Sur la base des outils de connaissance et de l'expertise qu'elle développe, l'Agence est un outil de conseil et d'aide à la décision auprès de ses partenaires.

### **Objet du stage**

L'Agence d'Urbanisme a réalisé un recensement exhaustif de l'offre commerciale de son territoire d'intervention en 2020/2021 (période antérieure à la Covid-19 pour l'essentiel), recensement portant à la fois sur le commerce traditionnel et la grande distribution. Cela représentait à l'époque 2021, plus de 6 700 points de vente pour le commerce traditionnel et 831 GMS.

Cet état des lieux répondait à plusieurs objectifs :

- Constituer un observatoire du commerce à l'échelle du territoire de l'Agence afin d'être en capacité de suivre les dynamiques en cours dans ce domaine confronté à des évolutions techniques et sociétales fortes ces dernières années (explosion du e-commerce notamment avec le confinement sanitaire) ;
- Mettre en place de manière spécifique sur la CA Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR) un observatoire de la politique locale du commerce dont s'est dotée l'agglomération. En partenariat avec les services communautaires, l'Agence a proposé des périmètres de centralité sur les principales communes et bourgs centres de l'agglomération dans l'objectif de prioriser les interventions en faveur du commerce et des services sur ces secteurs géographiques ;
- Disposer de données nécessaires aux villes retenues dans les démarches nationales et régionales en faveur du commerce, et en particulier les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain lancés par l'Etat, Centres-Villes et Centres-Bourgs de la région Hauts-de-France ;
- Poursuivre les travaux prospectifs engagés par l'Agence en 2018/2019 sur le commerce et ses évolutions, séminaire sur « le Commerce de Demain » organisés sous la forme d'ateliers de travail thématiques avec David Lestoux (expert qui a participé à la mission prospective sur la « revitalisation commerciale des villes petites et moyennes » et rédigé le rapport support au programme national « Action Cœur de Ville »).

Le stage portera plus précisément sur la réactualisation de l'observatoire de la politique locale du commerce de la CABBALR afin de mesurer l'impact territorial de cette crise sur l'offre commerciale et de services du territoire, tout type de commerce (traditionnel et GMS). Cela représentait, en 2020, 2875 commerces traditionnels et 267 grandes et moyennes surfaces.

Ce travail permettra à un double objectif :

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, une approche spatiale et opérationnelle consistant à réinterroger les périmètres de centralité évoqués précédemment au regard des évolutions constatées de l'activité commerciale et de services à l'issue de deux années de crise sanitaire (marquées notamment par des périodes de fermeture des commerces). En clair, les périmètres de centralité identifiés en 2020 sont-ils toujours pertinents ? Y a-t-il des évolutions notables ?
- Dans un 2<sup>d</sup> temps, une analyse des grandes tendances en matière d'évolution des activités commerciales et de services à l'issue de la crise sanitaire, en s'appuyant sur l'exemple de la CABBALR et en élargissant la réflexion à d'autres territoires de comparaison. Ceci dans l'objectif de poursuivre l'animation territoriale engagée en 2018/2019 sur le commerce de demain sous l'angle « impact et rebond post-covid sur le commerce et les modes de consommation ».

### **Formation/profil recherché**

Etudiant en Master 2 en Aménagement du Territoire disposant de :

- Connaissances dans le domaine de l'aménagement et à la gestion des villes et des territoires, et plus particulièrement en urbanisme commercial ;
- Connaissances et méthodes d'analyses dans les domaines liés à l'urbanisme ;
- Connaissance des outils géomatiques libres (QGIS, PostGIS).
- Travail en équipe, autonomie, rigueur

### **Conditions de recrutement :**

- Durée du stage : entre 5 et à 6 mois
- Période du stage : à partir d'avril 2022
- Rémunération : indemnités légales (tickets restaurant)
- Nécessité de disposer du permis de conduire

### **Stage basé à Béthune (travail de terrain à prévoir)**

Agence d'Urbanisme de l'Artois

Centre Jean Monnet I

8 avenue de Paris

Entrée Piémont- Bâtiment C

62400 Béthune

Téléphone : 03.21.56.11.42

<http://www.aulartois.fr/>

### **Pour candidater**

Envoyer CV et lettre de motivation, à l'attention de Carole Bogaert, Directrice de l'Agence, à l'adresse suivante : [contact@aulartois.fr](mailto:contact@aulartois.fr)